

Â

Dans le cadre du projet **Cycl'O Béarnois** Communauté de Communes de la Vallée de la Garonne, Haut Béarn, vous pouvez bénéficier de ce dispositif.

Â

Pour en bénéficier, ou ven plus d'infos@hautbearn.fr, ou par téléphone au 05 59 40 25 72 il à

Â

Toutes les infos sur le projet Cycl'O Béarn sont à retrouver sur notre site Internet :

<https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/se-deplacer/velos-a-assistance-electrique.html>

Â

Dans le cadre du projet **Cycl'O Béarnois** Communauté de Communes de la Vallée de la Garonne, Haut Béarn, vous pouvez bénéficier de ce dispositif.

Â

Pour en bénéficier, ou ven plus d'infos@hautbearn.fr, ou par téléphone au 05 59 40 25 72 il à

À Toutes les infos sur le projet Cycl'O Béarn sont à retrouver sur notre site Internet :

<https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/se-deplacer/velos-a-assistance-electrique.html> Â Â Â Â Â Â Â Â

Â

Â

Â

Â

Â

Â



À À

À Deux aides peuvent être octroyées aux foyers souhaitant acquérir un véhicule électrique ou hybride. La première récompense les personnes qui se séparent d'un véhicule polluant et achètent un véhicule électrique hybride ou peu polluant. Le montant peut s'élever à 6000€. Une seconde prime est attribuée selon l'intérêt écologique du véhicule. Cette prime peut aller jusqu'à 8000€ selon le véhicule. Ces aides permettent d'acheter un véhicule et sa batterie ou avec une batterie de location. Avec la première option le propriétaire est seul responsable du véhicule et peut donc opter pour une [assurance à petit prix](#) s'il souhaite être indemnisé seulement en cas d'accident non responsable.

À